

## Compte Rendu de la Réunion du Conseil

Séance du mercredi 23 janvier 2013

### Membres présents :

Frédéric ALEXANDRE, Viviane BIRARD, Guillaume BRIDET, Sébastien BOGAJEWSKI, Gilles BROUGERE, Jean- François CHIANTARETTO, Eric DESMONS représenté par Mustapha MEKKI, Robert ETIEN, David FLACHER, Mike GADRAS, Elodie JACQUES- BOUSSARD, Bertrand LEGENDRE, Salah MEJRI, Mustapha MEKKI, Françoise PALLEAU-PAPIN, Dominique PLIHON, Bertrand PULMAN représenté par Marie JAISSEON, Michaël ROY, Andréas SOHN, Letitia TRIFANESCU

### Personnalités extérieures présentes:

Jean AUROUX, Marie CORNU, Mireille DUNEZ SIMON, Bernard GAZIER



### Invités présents:

Eric BIDAUD, Philippe BOUQUILLION, Sandrine CARON, Nathalie COUTINET, Charles DESFRANCOIS, Odile DEMAZY, Cyril GORRY, Marie-Anne PAVEAU, Marie -José MICHEL, Jean-François SABLAYROLLES

### Membres et invités absents :

Nathalie ALLIZAN (excusée), Viviane ARIGNE (excusée), Damien BESANCENOT (excusé), Jean- François d'IVERNOIS représenté par Rémi GAGNAYRE (excusé), John F.V. KEIGER (excusé), Michela MARZANO (excusée), Anne- Marie NARBOT (excusée)

### ORDRE DU JOUR

-  l'élection du nouveau directeur d'Érasme
-  la présentation du calendrier et de la procédure d'attribution des contrats doctoraux pour la prochaine campagne 2013-2014

**Dominique Plihon**, Directeur de l'Ecole doctorale (ED) Erasme, ouvre la séance à 9h40.

Il présente l'ordre du jour en rappelant que l'élection du nouveau directeur correspond à une demande du Conseil Scientifique (CS) dans la perspective de la venue de l'AERES le 14 février 2013.

Le résultat de cette consultation électorale devra être ensuite soumis au Conseil Scientifique puis, d'après l'arrêté du 7 août 2006, il reviendra au Président de l'université de nommer le nouveau directeur d'Érasme. Dominique Plihon propose à chacun des deux candidats qui se sont déclarés, comme il leur a indiqué dans un message envoyé précédemment, de s'exprimer pendant 15 minutes, puis de répondre pendant 30 minutes aux questions des membres du conseil de l'école doctorale.

Dominique Plihon remercie de leur présence les personnalités extérieures du conseil, Charles Desfrançois, vice- président du Conseil Scientifique, Odile Demazy, responsable du service juridique, et Marie- José Michel, première directrice de l'école doctorale Erasme, qui a accepté de remplir la fonction d'assesseur. Il salue les doctorants nouvellement élus au Conseil de l'école doctorale.

**Charles Desfrançois** prend la parole.

Il se félicite qu'il y ait 2 candidats et confirme que les instances de l'université auront à se prononcer sur la désignation du nouveau directeur et de son équipe. L'objectif est que l'équipe future soit entièrement légitime devant l'AERES.

Il annonce la réunion de préparation de la visite AERES en présence de tous les comités le 12 février prochain à l'université Paris Diderot. Cette réunion aura pour objet la présentation de la politique doctorale du PRES par ses représentants en présence de l'ensemble des comités de visite de l'AERES.

Il propose également de répondre aux questions des membres du conseil d'Erasmus qui auraient des doutes et des interrogations sur la procédure suivie pour l'organisation de cette consultation. Aucune question n'est posée à ce sujet.

Puis la parole est donnée aux deux candidats à la direction de l'ED Erasmus : Gilles Brougère et Jean-François Sablayrolles. Dominique Plihon propose à Jean-François Sablayrolles de commencer; celui-ci préfère parler en second.

**Gilles Brougère** prend donc la parole :

Il commence par présenter son équipe pour le renouvellement du bureau de l'ED. Elle est formée de deux membres de l'ancien bureau, Gilles Brougère et Marie-Anne Paveau et de trois nouveaux enseignants-chercheurs : Philippe Bouquillion du LABSIC, Nathalie Coutinet du CEPN et Eric Bidaud de l'UTRPP. Tous sont désireux de s'investir dans l'organisation des études doctorales en LSHS.

Il indique qu'il s'inscrit dans la continuité de l'équipe sortante dont il salue l'importance du travail accompli, en particulier dans les domaines essentiels de la formation, de l'insertion, des contrats doctoraux.... Il mentionne le travail de formation réalisé par Marie-Anne Paveau, qui a été nommée directrice-adjointe du CFDIP, en charge de l'ouverture des formations à l'ensemble des doctorants. Il souligne le travail de Bertrand Legendre pour ce qui est de l'insertion professionnelle. Mais il indique qu'il ne faut pas baisser la garde car nous devons garder à l'esprit les attentes liées aux évolutions nationales et internationales (exigence de formation, insertion des doctorants dans les labos et les ED, professionnalisation).

Il faut continuer à placer les doctorants au centre du dispositif ; réduire le gâchis que représente un taux d'abandon de 50 % en repérant et soutenant les doctorants en difficulté avec l'aide des directeurs de thèses et des laboratoires.

Enfin, 63 % des doctorants sont étrangers, ce qui est une richesse mais aussi un déficit. Nous devons leur offrir un milieu de formation adapté à une demande qui se situe dans un contexte non seulement français mais également international.

Le travail de soutien et d'accompagnement des doctorants doit être partagé avec les laboratoires. Il faut trouver de nouveaux dispositifs pour renforcer la synergie entre les centres de recherche et l'ED. Il propose de discuter des règles d'inscription et réfute l'accusation de malthusianisme qui semble avoir été adressée à l'ED car le nombre de doctorants inscrits a augmenté. Toutefois, il fait remarquer que le récent rapport Le Déaut propose de diminuer le nombre de doctorants.

L'ED doit être crédible au sein du PRES, en termes de politique (inscription, formation, résultats...) afin de défendre une ED de site. Faute de quoi, Erasmus sera soumise à des pressions considérables, notamment sur l'attribution du nombre de contrats doctoraux.

Selon un sondage de l'OVE (observatoire de la vie étudiante), des doctorants échappent au dispositif de formation et de suivi. C'est pourquoi, Gilles Brougère propose une plateforme de formation en ligne qui faciliterait l'accès aux formations pour les doctorants éloignés ou en activité professionnelle.

Cette enquête indique également que les doctorants sont plutôt satisfaits des formations doctorales dispensées par Erasmus et par le CFDIP.

Il indique que l'ED accentuera son offre de formation en incluant celles du CFDIP. L'objectif du PRES, repris par Erasmus, est de rendre accessible à tous les doctorants la formation actuelle dont bénéficient les contractuels avec mission.

Mieux prendre en compte le projet professionnel des doctorants en adaptant l'encadrement, distinguer projet professionnel orienté vers les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur des autres objectifs professionnels, tels seront les futurs chantiers de l'ED si l'équipe animée par Gilles Brougère est élue.

Gilles Brougère réaffirme la nécessité d'une maison des doctorants avec un guichet unique. Il propose également de développer un dispositif d'information vers les M2 . Il se dit intéressé par le campus Condorcet, même s'il n'est pas sorti de terre. Il conclut en disant que son équipe est prête à s'élargir pour représenter l'ensemble des composantes.

Dominique Plihon donne ensuite la parole à **Jean- François Sablayrolles**.

Ce dernier présente son équipe : lui même, Mustapha Mekki de l'IRDA, Marie Jaisson de l'IRIS, Viviane Arigne du CRIDAF et Damien Besancenot du CEPN, ces deux derniers absents : l'une pour raison de santé, l'autre pour empêchement.

Pour commencer, il souhaite revenir sur les problèmes d'organisation de ces élections, pointe un vide juridique en ce qui concerne les regroupements des centres de recherche, remet en cause le rôle des personnalités extérieures (il aurait fallu les renouveler avant le vote), souligne une iniquité dans la diffusion des messages.

Jean- François Sablayrolles dit se présenter à la demande de collègues mécontents, rencontrés dans les couloirs. Il propose un changement dans la gouvernance et souhaite la concertation avec tous les acteurs, il envisage de travailler avec le SCUIOP. Il s'engage à la transparence, dit ne pas avoir le goût du pouvoir, ni la volonté d'imposer ses vues. Il se propose de faire confiance aux collègues directeurs de thèses et de laboratoires. Mais il précise que confiance ne signifie pas laxisme. Il réclame de la souplesse dans la prise en compte de la situation des doctorants étrangers et des doctorants professionnels.

Pour la formation, Jean- François Sablayrolles préconise que le contenu et l'évaluation soient discutés en conseil car il a entendu plus de personnes insatisfaites que l'inverse. Il souhaite développer un échange d'expérience sur les directions de thèse et éviter les règles coercitives, c'est-à-dire ne pas multiplier les tâches administratives et les contrôles tatillons.

Enfin, il veut donner plus de visibilité à l'ED et faciliter l'insertion professionnelle des doctorants.

**Charles Desfrancois** prend la parole pour affirmer qu'il n'y a aucun flou juridique. Il rappelle que les écoles doctorales relèvent du BRED et du VPCS. Par conséquent, Jean- François Sablayrolles aurait dû s'adresser à lui et non à la VPCA pour avoir réponse à ses questions.

Jean- François Sablayrolles reconnaît qu'il n'a pas cherché à contacter le VPCS, en charge des écoles doctorales.

S'ouvre ensuite la discussion entre les deux candidats et les membres du conseil de l'école doctorale.

Un doctorant élu, **Sébastien Bogajewski** précise qu'il n'est pas contractuel mais que pour autant, il est financé. Il reproche à Jean- François Sablayrolles de s'être procuré les adresses e-mail des doctorants de manière incorrecte et d'avoir été contacté par ce dernier bien avant l'ouverture de la campagne. Il voit mal dans ces conditions comment il peut parler de confiance.

Il reproche à Jean- François Sablayrolles de ne pas avoir parlé des doctorants dans son programme. Il indique que les doctorants ont été critiques sur la formation mais qu'il y a d'excellentes choses et que la critique du bilan de l'équipe sortante est à nuancer.

**Jean- François Sablayrolles** exprime des regrets quant à cette procédure, il reconnaît avoir pris contact avec Sébastien Bogajewski car il pensait qu'il fallait rencontrer les doctorants et a ainsi cherché à obtenir des adresses. Jean- François Sablayrolles indique que les doctorants élus doivent être l'émanation de l'ensemble des doctorants de l'ED.

**Robert Etien** rend hommage à l'équipe sortante, se félicite que l'ED fonctionne et salue son directeur Dominique Plihon. Il insiste sur le fait que l'élection doit avoir de la tenue, et critique l'intervention du doctorant. Il considère que les deux projets sont clairs, que les doctorants sont évidemment au centre et

pose des questions aux 2 candidats sur les aspects financiers et internationaux à savoir la répartition de la dotation.

**David Flacher**, directeur du CEPN, se félicite du rôle de l'ED, de sa capacité à exercer un contrôle sur les inscriptions ; il dit que dans son centre de recherche, il y a de nombreux doctorants mais certains sont invisibles. Il affirme avoir besoin d'une ED forte ; assouplir les règles d'inscription et d'encadrement des doctorants serait un risque. Il remarque que, dans son centre, depuis que l'ED a renforcé les règles d'affectation et de suivi des contrats doctoraux, les abandons ont diminué. Par ailleurs, il pose la question de savoir comment les deux équipes envisagent le projet déposé par l'ED auprès de l'AERES pour le prochain plan quinquennal.

**Marie-José Michel**, directrice de Pléiade, demande aux 2 équipes de préciser leur position sur la maison des doctorants.

**Salah Mejri**, directeur du LDI, interroge les candidats sur le problème du financement des doctorants étrangers et la répartition des financements par rapport aux laboratoires. Il soulève le problème du coût des jurys internationaux, et pointe les difficultés rencontrées par les doctorants étrangers qui n'ont pas notre culture administrative. Que faire ? Quelle articulation avec les autres laboratoires ?

**Mike Gadras**, doctorant élu, pose la question de la reconnaissance du doctorat en France.

Dominique Plihon invite les candidats à répondre aux questions qui leur ont été adressées, et fixe les règles pour que le temps de parole soit équitable.

Réponses de **Gilles Brougère** :

Le budget doit profiter au maximum aux doctorants. Il est favorable à donner la priorité au financement des doctorants plutôt que des jurys. Le partage du financement de l'ED avec les laboratoires est codifié dans un document depuis 2009. Il souhaite la mise en place d'une procédure dématérialisée pour les dossiers de candidatures pour faciliter leur traitement. Il réaffirme qu'il est très attaché au projet de maison des doctorants et à l'idée d'un guichet unique, idée qu'il défend depuis plusieurs années déjà.

La question de la reconnaissance du doctorat est importante, il y a certes, des blocages en France mais c'est une dimension que les ED ne peuvent assumer seules ; il ne faut pas seulement voir le problème des docteurs mais avoir une vision globale du problème. Il y a en particulier le problème posé par la concurrence entre les grandes écoles et l'université. Gilles Brougère note que les choses tendent à évoluer et parle du projet de loi Le Déaut qui favorisera l'ouverture aux docteurs de la haute fonction publique. Il sera attentif à la mise en œuvre de ce nouveau dispositif.

Gilles Brougère parle de la multiplicité des tâches de l'ED et de l'équipe de direction. Il faut réussir à maintenir un enracinement de l'ED sur les sites de Villetaneuse et Bobigny car il y a un risque pour que P13 ne soit plus un lieu d'enseignement et de recherche. Il faut également raisonner dans le cadre du PRES, c'est pourquoi chaque membre du bureau sera lié à un des deux collèges concernant les LSHS.

Il insiste sur le fait que les doctorants sont au centre des préoccupations de l'ED. Il veut lutter contre l'isolement de certains d'entre eux. Pour cela, l'équipe de direction a créé des dispositifs comme le groupe de parole qui marche bien. L'ED doit offrir un lieu permettant aux doctorants de trouver des espaces pour se rencontrer et éviter l'isolement.

Face à l'AERES, il est important de montrer que l'ED a un bilan positif, ainsi qu'un projet sérieux et rigoureux qui prolongera la politique déjà engagée, en montrant que le projet est porté par une équipe expérimentée et motivée.

Réponses de **Jean-François Sablayrolles** :

Jean-François Sablayrolles affirme donner la priorité aux doctorants dans l'emploi du budget, mais souhaite que les jurys soient financés par l'ED notamment les jurys de cotutelle. Il ne conteste pas la fonction de filtre de l'ED. Il dit ne pas avoir beaucoup suivi le projet de la maison de l'ED ; il faudra en discuter le contenu. Jean-François Sablayrolles s'engage à ne rien faire qui puisse nuire à l'ED au moment de l'évaluation AERES. Il souhaite développer les cotutelles et veut accueillir toutes propositions pour développer la visibilité de l'ED. Il lui semble essentiel de développer les synergies entre laboratoires. Jean-François Sablayrolles indique que l'ED aura à s'adapter au PRES, mais il est favorable à ce que l'ED perdure, et souhaite défendre une politique de site.

**Jean Auroux**, personnalité extérieure du conseil, dit son attachement à l'université et sa volonté de faire évoluer le statut des doctorants. Il ne lui paraît pas nécessaire de codifier et de réglementer toutes les relations entre les laboratoires. L'objectif principal est la défense de l'existence de l'ED et des doctorants face à l'AERES. Cette dernière va poser la question concernant la politique scientifique de l'ED. Jean Auroux aborde la question de la réforme de l'AERES. La réforme va certainement faire en sorte qu'il y ait des personnes de la société civile dans le comité de visite de l'AERES.

**Mireille Dunez-Simon** rappelle qu'elle est au conseil de l'ED comme personnalité extérieure représentant une collectivité territoriale, à savoir Plaine Commune. Elle félicite l'équipe sortante pour son travail, dit qu'elle est attachée au soutien et à l'insertion professionnelle des doctorants, qu'elle souhaite poursuivre les actions sur Plaine Commune à ce sujet. Il faut maintenir la place des 3<sup>èmes</sup> cycles à Paris 13 en consolidant une ED de site. Mireille Dunez-Simon soutient le projet de maison des doctorants. Elle souligne l'insuffisance en personnel BIATSS et interroge les candidats sur ce sujet

**Jean- François Sablayrolles** indique qu'il n'a pas de solution financière, et propose de développer les participations

**Gilles Brougère** partage le constat de l'insuffisance de moyens humains. Il pense que la plateforme peut permettre d'alléger le travail. Le CFDIP pourrait mettre un poste à disposition et revient sur l'importance du guichet unique qui a le double avantage de mutualiser les moyens des deux écoles doctorales et de faciliter les démarches des doctorants.

Dominique Plihon invite les candidats à répondre aux dernières questions et à conclure.

**Jean-François Sablayrolles** constate que le statut des doctorants est un problème. Il conclut en appelant à une dynamique de collaboration depuis la base en faisant remonter désirs et initiatives sur tous les points qui engagent l'avenir pour sauvegarder la place de l'ED dans le PRES.

**Gilles Brougère** revient sur le statut des doctorants ; quelque chose bouge, le projet de loi ESR veut favoriser l'insertion des doctorants dans l'entreprise, mais le problème des grandes écoles demeure. Il conclut : l'enjeu est d'articuler l'enracinement dans le site tout en se développant sur le plan national et l'international. Il faut lutter contre l'isolement de certains doctorants.

Il est ensuite procédé au vote par bulletin secret, sous le contrôle d'Odile Demazy, responsable du bureau des affaires juridiques et de son collaborateur Cyril Gorry, et de Marie- José Michel, assesseur. A l'issue du vote, ceux-ci **proclament les résultats suivants** :

**Gilles Brougère : 17 voix**

**Jean-François Sablayrolles : 7 voix**

**Blanc : 1**

## La deuxième partie de l'ordre du jour du conseil est abordée

**Dominique Plihon** soumet aux membres le compte rendu du précédent conseil du 26 octobre 2012 (envoyé par courrier électronique). Celui-ci est approuvé à l'unanimité. Il sera mis sur le site de l'ED.

Le dernier point de l'ordre du jour est consacré à la présentation du calendrier et de la procédure d'attribution des contrats doctoraux pour la prochaine campagne 2013-2014

**Gilles Brougère** rappelle la procédure des contrats doctoraux. Il propose le calendrier suivant :

Remise des projets de contrats fléchés par les centres de recherche	Fin février reporté au 07 mars 2013
Réunion du Comité de thèse avec le VPCS pour les contrats fléchés	20 mars 2013
Décision du Conseil de l'ED pour les contrats fléchés	02 avril 2013
Dépôt par les laboratoires des candidatures contrats ordinaires et contrats fléchés au secrétariat de l'ED	17 juin 2013
Réunion du comité de thèse pour la recevabilité des candidatures (pour les 2 types de contrats)	Avant le 21 juin 2013
Réunion du jury pour sélectionner les candidats à auditionner	22 juin 2013
Audition des candidats	03 et 04 juillet 2013

**Les doctorants élus** suggèrent d'organiser une réunion très en amont à ce sujet pour les M2. Le travail doit se faire au niveau des laboratoires car tous les masters sont adossés à des centres de recherche. Néanmoins, **Gilles Brougère** propose d'élaborer un document très court à destination des étudiants pour présenter le contrat doctoral et les missions.

Avant que la réunion du conseil ne s'achève, **Bernard Gazier**, professeur à Paris 1, personnalité extérieure du conseil, prend la parole pour affirmer que Paris 13 a une opportunité majeure à saisir : prendre une place dans le Campus Condorcet. Cette place pourrait être centrale dans ce dispositif car les universités de Paris centre traînent des pieds pour y entrer.

**Jean Auroux** rappelle que Paris 13 se situe dans l'espace économique le plus dynamique de France, ce qui doit être vécu comme une opportunité pour rester actif.

**Bertrand Legendre** annonce qu'il quitte le bureau de l'ED, qu'il a apprécié le travail qui y a été mené, le tout avec beaucoup de convivialité.

La date du prochain Conseil est fixée au mercredi 27 mars 2013. En raison de contraintes diverses, la date du 2 avril sera finalement retenue pour la prochaine réunion du conseil d'Erasmus.

La séance est levée à 12h25.